

Les avantages de l'éducation nationale



AIDE AU LOGEMENT

Jusqu'à

4 000 €

de prêt pour faciliter votre installation dans un logement (taux à 1%)*

1 500 €

d'aide pour vos frais d'installation*



TRANSPORT

75%

de prise en charge de votre abonnement

Jusqu'à

300 €

de forfait mobilités durables



CULTURE ET LOISIRS

Accès gratuit à

160

musées et monuments grâce au Pass Éducation

Préau

Accès gratuit à des journaux et magazines et tarifs préférentiels pour de nombreuses activités



MUTUELLE

15 € mensuels

de participation à votre mutuelle complémentaire (50 % en 2025)

* Sous conditions d'éligibilité et de ressources



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

Liberté
Égalité
Fraternité



DEVENEZ PROFESSEUR DES ÉCOLES

ÉDUCATION NATIONALE

Des femmes et
des hommes qui
changent la vie
pour toute la vie

Être enseignant, c'est exercer un métier qui a du sens, c'est avoir le goût de la transmission pour contribuer à former les générations futures. C'est aussi un métier où l'on travaille en équipe, mieux rémunéré et reconnu, et qui ouvre d'autres perspectives de carrière.

#choisir
le service
public.[gouv.fr](https://www.gouv.fr)

Plus d'infos sur
devenirenseignant.gouv.fr

Les missions

Le professeur des écoles (maternelle et élémentaire) est **polyvalent** et **enseigne plusieurs matières**.

Ses missions sont :

- **apprendre** aux élèves à lire, à écrire et à compter ;
- **éveiller** leur intérêt pour le monde qui les entoure ;
- les **engager** dans la construction de leur parcours éducatif et scolaire ;
- les **amener** à s'approprier les savoirs fondamentaux.

Pour cela, il doit :

- **élaborer ses cours** dans le respect des programmes ;
- **assurer un suivi** de la progression de chaque élève à travers des activités et évaluations.

Le professeur dispose d'une certaine **liberté** dans l'exercice de son métier et **collabore** avec le reste de l'équipe éducative pour mener des projets pédagogiques transversaux.

Le temps de travail

L'année scolaire compte **36 semaines de cours**. Le temps de service du professeur des écoles se compose de trois ensembles de missions :

Le temps en classe

24 heures d'enseignement hebdomadaires

Les activités liées à l'enseignement

Préparation des cours, correction des copies, etc.

Les missions facultatives

Séances de soutien, orientation, etc.

LA RÉMUNÉRATION

2100 € net/mois minimum

pour tous les professeurs titulaires débutant leur carrière

- Des professeurs stagiaires rémunérés dès la rentrée qui suit leur réussite aux concours
- Une progression régulière de la rémunération
- Deux tiers de l'expérience antérieure des profils en reconversion repris pour une meilleure continuité de la rémunération

Les voies de recrutement

CONCOURS	CONDITIONS
Concours externe du CRPE	Justifier d'un master, d'un diplôme équivalent ou être inscrit en 2 ^e année de master
Second concours interne du CRPE	Être agent de la fonction publique, justifier de 3 ans de services publics et d'une licence
Troisième concours du CRPE	Justifier de 5 ans d'expérience professionnelle dans le cadre d'un ou plusieurs contrats de droit privé, sans diplôme spécifique

Pour le **recrutement contractuel**, consultez les offres d'emploi disponibles dans chaque académie et sur la plateforme recrutement.education.gouv.fr.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

Il existe différents dispositifs de financement de formation, en plus du CPF, pour les **salariés du secteur public** (CFP), **du secteur privé** (PTP), ainsi que pour les **demandeurs d'emploi** (Aref).

L'entrée dans le métier

Les lauréats d'un concours sont affectés dès la rentrée suivante au sein d'une école en tant que **professeurs stagiaires rémunérés**.

Chacun est accompagné d'un professeur plus aguerri qui jouera le rôle de tuteur afin de lui apporter son aide pour :

- faciliter son intégration ;
- concevoir des séquences pédagogiques ;
- gérer efficacement la classe.

Les professeurs stagiaires bénéficient de **temps de formation spécifiques** dans les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé) pour consolider leurs pratiques professionnelles.